

Violence entre partenaires intimes : expériences des femmes de minorité sexuelle au Canada, 2018

par Brianna Jaffray

Date de diffusion : le 26 avril 2021



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2021

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Violence entre partenaires intimes : expériences des femmes de minorité sexuelle au Canada, 2018

par Brianna Jaffray, Centre canadien de la statistique juridique et de la sécurité des collectivités

La violence entre partenaires intimes (VPI) englobe un large éventail de comportements, qui vont de la violence psychologique et de l'exploitation financière aux agressions physiques et sexuelles. En raison de sa prévalence élevée et de ses répercussions immédiates et à long terme sur les victimes¹, leur famille et l'ensemble de la communauté, la VPI est considérée comme un problème de santé publique majeur (Organisation mondiale de la Santé, 2017). En plus des répercussions directes sur les victimes, la VPI a aussi des conséquences économiques plus vastes (Peterson et autres, 2018) et a été liée à la perpétuation d'un cycle de violence intergénérationnelle, entraînant un traumatisme supplémentaire.

Des études antérieures fondées sur les données de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP) ont révélé que les Canadiens qui ont déclaré avoir une identité sexuelle minoritaire — c'est-à-dire les personnes qui ont déclaré être gaies, lesbiennes ou bisexuelles ou avoir une orientation sexuelle autre que l'hétérosexualité — sont plus susceptibles que les Canadiens hétérosexuels d'être victimes de violence en dehors des relations intimes (Jaffray, 2020). Des études sur les expériences des Canadiens en matière de violence entre partenaires intimes (VPI) ont montré que les femmes en général sont plus susceptibles que les hommes de subir des formes plus graves de VPI, y compris des agressions physiques et sexuelles, et à une fréquence plus élevée (Burczycka, 2016). Par ailleurs, les recherches existantes donnent à penser que les femmes de minorité sexuelle, en particulier les femmes bisexuelles, affichent des taux plus élevés de VPI que les femmes hétérosexuelles (Whitton et autres, 2016; Brown et Herman, 2015). Le présent feuillet d'information s'appuiera sur ces recherches existantes et continuera d'explorer la nature, la prévalence et les répercussions de la VPI sur les femmes de minorité sexuelle², ce qui fournit un contexte important et contribue à la profondeur et à l'étendue des recherches sur les expériences de cette population.

La présente analyse porte sur les expériences des femmes de minorité sexuelle au Canada, ce qui comprend les femmes lesbiennes et bisexuelles, ainsi que les femmes dont l'orientation sexuelle n'est pas l'hétérosexualité^{3, 4}. Plus particulièrement, la violence entre partenaires intimes subie par les femmes de minorité sexuelle peut avoir été perpétrée par des partenaires du même genre ou d'un autre genre, puisque le genre de l'auteur ou des auteurs présumés n'est pas connu aux fins de la mesure de la VPI au cours de la vie⁵, et que les personnes de minorité sexuelle peuvent avoir eu une relation hétérosexuelle à un moment ou à un autre depuis l'âge de 15 ans. En fait, des recherches antérieures ont révélé que les femmes lesbiennes et bisexuelles qui ont été victimes de VPI ont déclaré des agresseurs masculins et féminins (Walters et autres, 2013; McLaughlin et Rozee, 2001).

Dans le présent article, les expériences des femmes de minorité sexuelle seront comparées avec celles des femmes hétérosexuelles. Il est bien documenté que les femmes sont plus souvent victimes de formes graves de VPI que les hommes, comme le fait d'être étranglées, agressées ou menacées à l'aide d'une arme, ou d'être agressées sexuellement (Cotter, 2021a; Burczycka, 2016; Brieding et autres, 2014). À ce sujet, la comparaison des femmes de minorité sexuelle avec les femmes hétérosexuelles facilitera l'analyse de l'orientation sexuelle et de ses répercussions sur les expériences des femmes en matière de VPI.

Cet article, axé sur les expériences des femmes de minorité sexuelle au Canada, fait partie d'une série de courts rapports examinant les expériences de violence entre partenaires intimes fondées sur des données autodéclarées de l'ESEPP de 2018 pour diverses populations. Il comprend un examen de la prévalence, de la nature et de l'incidence de la VPI sur les femmes de minorité sexuelle. Les expériences de VPI dans l'ensemble de la population canadienne (Cotter, 2021a), chez les hommes de minorité sexuelle (Jaffray, 2021), les femmes autochtones (Heidinger, 2021), les femmes ayant une incapacité (Savage, 2021a), les jeunes femmes (Savage, 2021b) et les femmes de minorité ethnoculturelle (Cotter, 2021b) sont examinées dans les autres rapports de cette série⁶.

Encadré 1 Mesurer et définir la violence entre partenaires intimes

Dans le cadre de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP), des renseignements ont été recueillis sur la violence entre partenaires intimes (VPI) subie par les Canadiens depuis l'âge de 15 ans et au cours des 12 mois qui ont précédé l'enquête. L'enquête porte sur une vaste gamme de comportements commis par des partenaires intimes, y compris la violence psychologique, physique et sexuelle. La définition de partenaire était également large et englobait les conjoints mariés, conjoints de fait, partenaires amoureux et autres partenaires intimes actuels et anciens.

Dans l'ESEPP, la violence entre partenaires intimes est définie comme tout acte ou comportement violent commis par un partenaire intime actuel ou ancien, sans égard au fait que les partenaires vivent ensemble ou non. Dans le présent article, la violence entre partenaires intimes est généralement classée en trois catégories, soit la violence psychologique, la violence physique et la violence sexuelle.

Encadré 1

Mesurer et définir la violence entre partenaires intimes

La violence psychologique englobe les formes de violence qui ciblent le bien-être émotionnel, mental ou financier d'une personne ou qui nuisent à sa liberté personnelle ou à son sentiment de sécurité. Cette catégorie comprend 15 types particuliers d'abus, dont la jalousie, les insultes et autres injures, le harcèlement ou les comportements harcelants, la manipulation, la séquestration ou les dommages matériels (pour obtenir la liste complète des éléments inclus dans cette catégorie, voir le tableau 1). Cette catégorie comprend également le fait que le partenaire avait rejeté sur la victime la faute de ses comportements violents ou abusifs, qui a été mesuré parmi les répondants qui ont subi certaines formes de VPI.

La violence physique comprend les formes de violence qui comportent des voies de fait ou des menaces d'agression physique. Au total, neuf types d'abus sont inclus dans cette catégorie, y compris les objets lancés à la victime, les menaces avec une arme, le fait d'être giflé, de se faire battre et de se faire étrangler (voir le tableau 1).

La violence sexuelle comprend les agressions sexuelles ou les menaces d'agression sexuelle et a été mesurée à l'aide de deux questions, soit le fait d'obliger la victime à se livrer à des actes sexuels contre son gré et le fait de forcer ou de tenter de forcer la victime à avoir des relations sexuelles.

Dans l'analyse présentée dans cet article, on adopte une approche inclusive à l'égard de la vaste gamme de comportements qui constituent la VPI. Aux fins de la présente analyse, les personnes qui ont répondu « oui » à au moins un élément de l'enquête mesurant la VPI sont incluses comme ayant été victimes de violence de la part d'un partenaire intime, peu importe le type ou la fréquence de la violence.

Pour de plus amples renseignements sur les mesures de la VPI dans le cadre de l'ESEPP et d'autres sources de données sur la VPI au Canada, voir Cotter (2021a).

Les deux tiers des femmes de minorité sexuelle ont été victimes de violence de la part d'un partenaire intime au cours de leur vie

La violence entre partenaires intimes (VPI) peut prendre la forme d'agressions physiques ou sexuelles, mais elle comprend également des types de comportements moins ouvertement violents comme la violence psychologique ou l'exploitation financière. Bien qu'elle puisse être perçue comme moins grave que les agressions physiques ou sexuelles en raison de la faible probabilité de blessures corporelles, la violence psychologique peut aussi entraîner des répercussions émotionnelles ou physiques et contribuer à la détérioration à long terme du bien-être physique et mental (Karakurt, 2014). La VPI physique, sexuelle et psychologique peut également se produire simultanément ou à différents moments au cours d'une relation (Burke, 1999).

Selon les résultats de l'ESEPP, les femmes de minorité sexuelle étaient beaucoup plus susceptibles de subir toutes les formes de violence entre partenaires intimes que les femmes hétérosexuelles au Canada. Dans l'ensemble, les deux tiers (67 %) des femmes de minorité sexuelle qui avaient déjà été dans une relation intime avaient vécu au moins un type de VPI depuis l'âge de 15 ans⁷. Ce pourcentage était considérablement plus élevé que celui de plus de 4 femmes hétérosexuelles sur 10 (44 %) qui ont déclaré avoir vécu des expériences de violence semblables (tableau 1).

Dans l'ensemble, la VPI est demeurée élevée lorsqu'on l'a ventilée par orientation sexuelle. Des proportions semblables de femmes bisexuelles (68 %) et de femmes lesbiennes ou gaies (61 %) ont indiqué avoir subi une forme ou une autre de VPI au cours de leur vie, même si ces deux groupes étaient beaucoup plus susceptibles de subir de la VPI que les femmes hétérosexuelles.

Près de la moitié des femmes de minorité sexuelle ont été victimes d'agression physique ou sexuelle par un partenaire intime

Près de la moitié (49 %) des femmes de minorité sexuelle ont dit avoir été agressées physiquement ou sexuellement par un partenaire intime depuis l'âge de 15 ans, soit près du double de la proportion observée chez les femmes hétérosexuelles (25 %). La forme de VPI la plus courante chez les femmes de minorité sexuelle (65 %) et les femmes hétérosexuelles (42 %) depuis l'âge de 15 ans était la violence psychologique.

En ce qui concerne les types précis de VPI, il y avait certaines différences dans les expériences des femmes bisexuelles, lesbiennes ou gaies. En particulier, les femmes bisexuelles (34 %) étaient trois fois plus susceptibles d'avoir été agressées sexuellement par un partenaire intime au cours de leur vie que les femmes hétérosexuelles (11 %). Par ailleurs, la prévalence était semblable entre les femmes lesbiennes ou gaies (12 %) et les femmes hétérosexuelles.

Près de la moitié (48 %) des femmes bisexuelles et plus du tiers (35 %) des femmes lesbiennes ou gaies avaient été agressées physiquement, et les deux tiers (67 %) des femmes bisexuelles et 3 femmes lesbiennes ou gaies sur 5 (59 %) avaient été agressées psychologiquement par un partenaire intime depuis l'âge de 15 ans. Ces proportions étaient nettement plus élevées que celles des femmes hétérosexuelles, dont 23 % avaient été agressées physiquement et 42 % avaient été victimes de violence psychologique au cours de leur vie par un partenaire intime (tableau 2).

Les femmes de minorité sexuelle sont au moins deux fois plus susceptibles que les femmes hétérosexuelles de subir la plupart des types de comportements de violence entre partenaires intimes au cours de leur vie

Les comportements les plus courants indiqués par les femmes de minorité sexuelle qui ont été victimes de VPI au cours de leur vie étaient d'être rabaissées ou de se faire dire des mots blessants (52 %), le fait que leur partenaire soit jaloux et les empêche de parler à d'autres personnes (50 %), d'être traitées de personne dérangée, stupide ou bonne à rien (46 %), le fait que leur partenaire fasse des commentaires sur leurs expériences sexuelles passées ou comportements sexuels (35 %) ou le fait de se faire demander par leur partenaire avec qui et où elles étaient en tout temps (34 %) — tous ces types de violence psychologique (tableau 1). En outre, près du tiers (31 %) des femmes de minorité sexuelle avaient été bousculées, poussées, agrippées ou projetées au sol par leur partenaire, la forme de violence physique ou sexuelle la plus souvent subie par les femmes de minorité sexuelle et les femmes hétérosexuelles au Canada.

Les trois comportements de VPI les plus couramment subis par les femmes hétérosexuelles étaient comparables à ceux subis par les femmes de minorité sexuelle, mais la proportion de femmes hétérosexuelles qui ont déclaré avoir subi ces comportements est beaucoup plus faible : être rabaissées ou se faire dire des mots blessants (31 %), le fait que leur partenaire soit jaloux et les empêche de parler à d'autres personnes (29 %) ou être traitées de personne dérangée, stupide ou bonne à rien (27 %). Dans l'ensemble, plus du tiers des femmes hétérosexuelles n'ont subi aucun des comportements de VPI.

Les femmes de minorité sexuelle étaient plus de deux fois plus susceptibles que les femmes hétérosexuelles d'être victimes de la majorité des comportements de VPI mesurés dans le cadre de l'ESEPP. Cependant, les femmes de minorité sexuelle étaient trois fois plus susceptibles d'être victimes de deux comportements en particulier : d'une part, un partenaire les oblige à se livrer à des actes sexuels contre leur gré (24 % chez les femmes de minorité sexuelle par rapport à 8 % chez les femmes hétérosexuelles); d'autre part, un partenaire les confine ou les enferme dans une pièce ou un autre espace (10 % par rapport à 3 %) — tous deux font partie des types d'abus les plus graves mesurés au moyen de l'enquête.

La majorité des femmes de minorité sexuelle qui ont été victimes de violence entre partenaires intimes ont éprouvé de la peur, de l'anxiété ou des sentiments d'être contrôlées ou piégées par un partenaire au cours de leur vie

Il y a souvent une composante psychologique à la violence dans les relations entre partenaires intimes. Le sentiment de peur ou encore le sentiment d'être contrôlé ou piégé peut révéler des comportements coercitifs ou manipulateurs, même en l'absence de violence physique ou sexuelle. De plus, ces sentiments peuvent être révélateurs d'abus répétés et d'habitudes de comportements de la part d'un partenaire (Gill et Aspinall, 2020).

Parmi les femmes de minorité sexuelle qui ont été victimes de VPI au cours de leur vie, plus de la moitié (51 %) ont indiqué avoir déjà eu peur d'un partenaire, une proportion beaucoup plus élevée que celle observée chez les femmes hétérosexuelles (36 %). La forte proportion de femmes de minorité sexuelle qui craignaient un partenaire peut être en grande partie attribuable aux expériences des femmes bisexuelles, dont 61 % ont déclaré avoir peur d'un partenaire. Il n'y avait pas de différence significative entre les proportions de femmes lesbiennes ou gaies (32 %) et de femmes hétérosexuelles qui avaient déjà craint un partenaire.

Plus de la moitié des femmes de minorité sexuelle qui avaient été victimes de VPI au cours de leur vie ont dit éprouver de l'anxiété (66 %) ou s'être senties contrôlées ou piégées (53 %) par un partenaire intime au cours de leur vie. Ce pourcentage était beaucoup plus élevé que celui observé chez les femmes hétérosexuelles qui ont été victimes de VPI au cours de leur vie, dont 57 % avaient déjà éprouvé de l'anxiété et 42 % s'étaient déjà senties contrôlées ou piégées par un partenaire.

Plus particulièrement, les différences entre les expériences des femmes de minorité sexuelle et les femmes hétérosexuelles qui ont été victimes de VPI au cours de leur vie étaient principalement attribuables aux expériences des femmes bisexuelles, dont 74 % ont dit s'être senties anxieuses ou sur leurs gardes en raison des agissements d'un partenaire à un moment ou un autre de leur vie, et 60 % ont dit s'être senties contrôlées ou piégées par un partenaire intime au cours de leur vie. Par comparaison, moins de la moitié (48 %) des femmes lesbiennes ou gaies ont dit s'être déjà senties anxieuses en raison d'un partenaire et 38 % se sont déjà senties contrôlées ou piégées par un partenaire intime, des résultats qui n'étaient pas statistiquement différents de ceux observés chez les femmes hétérosexuelles.

Une femme de minorité sexuelle sur cinq a subi une forme de violence entre partenaires intimes au cours des 12 mois précédant l'enquête

En plus de poser des questions sur les expériences de VPI vécues par les personnes au cours de leur vie, l'ESEPP a également recueilli des renseignements détaillés sur la fréquence et les comportements particuliers subis au cours des 12 mois précédant l'enquête. Selon les données de l'ESEPP, les femmes en général étaient plus susceptibles d'avoir subi les formes les plus graves de VPI et d'avoir subi de la VPI plus souvent que les hommes au cours des 12 mois précédant l'enquête (Cotter, 2021a).

Parmi les femmes de minorité sexuelle en particulier, 1 sur 5 (20 %) avait déclaré avoir subi une forme de VPI durant l'année précédant l'enquête, soit près du double de la proportion observée chez les femmes hétérosexuelles (12 %). Comme dans le cas de la VPI au cours de la vie, la prévalence de la VPI au cours de l'année précédente, dans l'ensemble, a été en grande partie attribuable à la violence psychologique, qui a été subie par 19 % des femmes de minorité sexuelle et 11 % des femmes hétérosexuelles (tableau 2).

Les types les plus courants de violence psychologique durant les 12 mois précédant l'enquête reflétaient en grande partie les données sur la prévalence au cours de la vie. Les comportements les plus courants étaient les mêmes chez les femmes de minorité sexuelle et les femmes hétérosexuelles, mais ils étaient vécus par une proportion beaucoup plus grande de femmes de minorité sexuelle que de femmes hétérosexuelles. Trois des comportements les plus courants observés au cours des 12 mois précédant l'enquête étaient le fait d'être rabaisées ou de se faire dire des mots blessants (17 % des femmes de minorité sexuelle par rapport à 8 % des femmes hétérosexuelles), la jalousie (12 % par rapport à 5 %) et le fait de se faire demander par leur partenaire avec qui et où elles étaient en tout temps (9 % par rapport à 3 %).

Les femmes de minorité sexuelle étaient également beaucoup plus susceptibles d'avoir été victimes de violence physique et sexuelle au cours des 12 mois précédents. En fait, elles étaient trois fois plus susceptibles d'avoir été agressées physiquement (7 % par rapport à 2 %) et quatre fois plus susceptibles d'avoir été agressées sexuellement (4 % par rapport à 1 %) par un partenaire intime que les femmes hétérosexuelles.

Les femmes de minorité sexuelle sont plus susceptibles de subir des formes plus graves de violence entre partenaires intimes que les femmes hétérosexuelles

Les recherches menées à ce jour montrent que, dans l'ensemble, les femmes subissent des formes plus graves de VPI que les hommes, et ce, à une fréquence plus élevée (Cotter, 2021a). En particulier, les femmes de minorité sexuelle étaient beaucoup plus susceptibles que les femmes hétérosexuelles de subir certains des types d'agressions physiques et sexuelles les plus graves. Par exemple, les femmes de minorité sexuelle étaient près de sept fois plus susceptibles que les femmes hétérosexuelles d'avoir été obligées de se livrer à des actes sexuels contre leur gré (4,4 % par rapport à 0,7 %) et d'avoir été étranglées (2,6 % par rapport à 0,4 %) au cours de l'année précédant l'enquête (tableau 1).

Les femmes de minorité sexuelle subissent également de la VPI à une fréquence plus élevée que les femmes hétérosexuelles. En fait, les femmes de minorité sexuelle étaient plus susceptibles que les femmes hétérosexuelles de dire que la VPI s'était produite « chaque mois ou plus » au cours des 12 mois précédant l'ESEPP (44 % par rapport à 29 %).

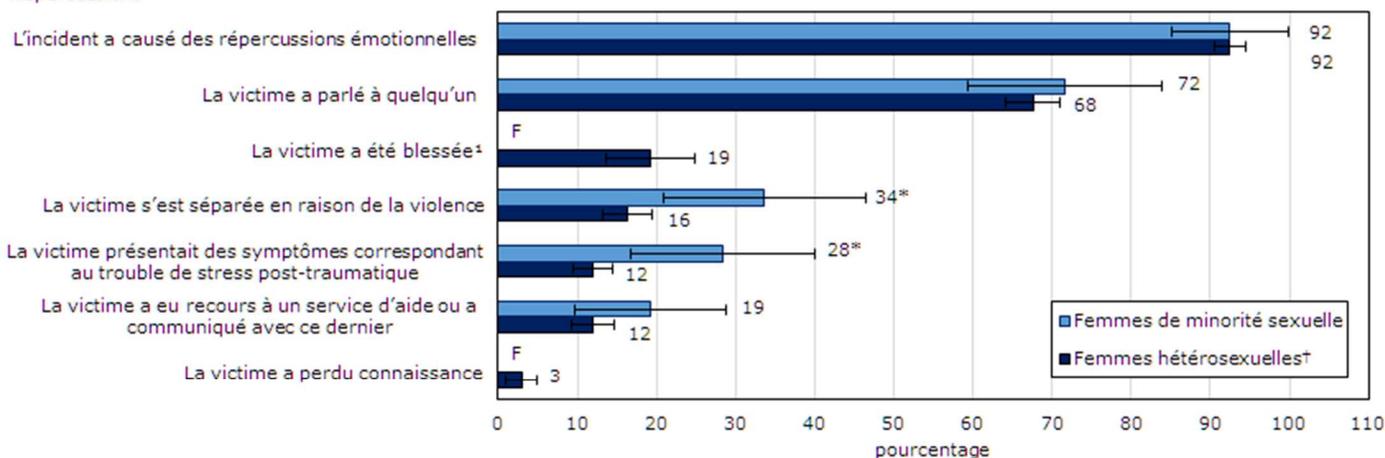
La grande majorité des femmes de minorité sexuelle subissent des répercussions émotionnelles en raison de la violence entre partenaires intimes

La violence entre partenaires intimes, qu'elle soit physique, sexuelle ou psychologique, peut avoir des répercussions émotionnelles à court et à long terme sur les victimes, peu importe leur orientation sexuelle. Des recherches antérieures ont révélé qu'au-delà des blessures corporelles, les victimes de VPI peuvent avoir des problèmes chroniques de santé physique ou des effets sur la santé mentale comme le trouble de stress post-traumatique, la dépression, l'anxiété, l'abus d'alcool ou de drogues, ou d'autres types de détresse émotionnelle (Campbell, 2002).

Dans l'ensemble, la grande majorité (92 %) des femmes de minorité sexuelle ont vécu au moins une répercussion émotionnelle en raison de leur expérience de VPI au cours des 12 mois précédant l'enquête (graphique 1). Le plus souvent, les femmes de minorité sexuelle ont déclaré qu'elles se sont senties bouleversées, confuses ou frustrées (64 %), blessées ou déçues (59 %) ou en colère (58 %) en raison de la violence. Il s'agissait des mêmes répercussions émotionnelles qui étaient le plus souvent invoquées par les femmes hétérosexuelles (57 %, 57 % et 52 %, respectivement). Les femmes de minorité sexuelle étaient plus susceptibles que les femmes hétérosexuelles de déclarer qu'elles étaient devenues plus prudentes ou attentives (50 % par rapport à 31 %), qu'elles avaient une faible estime de soi (48 % par rapport à 32 %), qu'elles avaient honte ou se sentaient coupables (38 % par rapport à 21 %), qu'elles se sentaient victimisées (37 % par rapport à 24 %) et qu'elles avaient développé un manque de confiance envers les autres (37 % par rapport à 24 %) à la suite de la violence qu'elles avaient subie.

Graphique 1**Répercussions de la violence entre partenaires intimes sur les femmes de minorité sexuelle et les femmes hétérosexuelles et mesures prises par celles-ci au cours des 12 mois précédant l'enquête, Canada, 2018**

Répercussions



F trop peu fiable pour être publié

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

1. Le calcul des pourcentages est fondé sur les personnes qui ont subi au moins une forme de violence physique ou sexuelle (voir le tableau 1 pour obtenir la liste des éléments compris dans chaque catégorie).

Note : Le calcul des pourcentages est fondé sur les personnes qui ont été victimes d'une forme quelconque de violence entre partenaires intimes (violence psychologique, physique ou sexuelle) commise par un partenaire intime actuel ou ancien.**Source :** Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.**Les femmes de minorité sexuelle sont plus susceptibles de déclarer des symptômes de TSPT à la suite de la violence entre partenaires intimes**

Plus du quart (28 %) des femmes de minorité sexuelle qui ont été victimes de VPI au cours de l'année précédant l'enquête ont indiqué avoir éprouvé des symptômes correspondant au trouble de stress post-traumatique (TSPT) durant le mois précédent, soit une proportion plus de deux fois supérieure à celle observée chez les femmes hétérosexuelles (12 %).

Les recherches ont constamment démontré que les expériences d'agression sexuelle ou physique peuvent mener à l'apparition de symptômes correspondant au TSPT (Wathen et autres, 2016; Wuest et autres, 2009; Bennice, 2003; Stein, 2001). Étant donné que les femmes de minorité sexuelle sont plus susceptibles de subir des formes plus graves de VPI, y compris la violence sexuelle et physique, le traumatisme découlant de ces expériences pourrait contribuer à accroître leur probabilité d'éprouver des symptômes de TSPT.

Plus de la moitié des femmes de minorité sexuelle qui ont été victimes de violence de la part d'un partenaire intime ont raconté leurs expériences à des amis ou à des voisins

Environ 1 femme sur 10 (9 %) de minorité sexuelle qui avait été victime de VPI au cours de l'année précédant l'enquête a déclaré que la police avait été mise au courant de l'incident, soit parce qu'elle-même, soit parce que quelqu'un d'autre en avait informé la police — une proportion semblable à celle observée chez les femmes hétérosexuelles. De plus, près des trois quarts (72 %) des femmes de minorité sexuelle avaient parlé à quelqu'un d'autre que la police de leur expérience de violence. En général, elles étaient plus susceptibles de parler à des personnes avec lesquelles elles entretenaient des relations étroites, plus de la moitié (55 %) des femmes de minorité sexuelle ayant indiqué qu'elles avaient parlé de leurs expériences à un ami ou à un voisin, et 40 % ayant mentionné qu'elles avaient parlé à un membre de leur famille. Ces proportions sont semblables à celles observées chez les femmes hétérosexuelles ayant été victimes de VPI : près de la moitié (46 %) avaient parlé à un ami ou à un voisin et 37 % avaient parlé à un membre de la famille.

Les femmes de minorité sexuelle qui ont été victimes de violence durant leur enfance sont plus susceptibles de subir de la violence de la part d'un partenaire intime que les femmes hétérosexuelles victimes

Les recherches ont démontré que les personnes de minorité sexuelle sont plus susceptibles d'avoir été victimes d'expériences indésirables au cours de l'enfance (Andersen et autres, 2015) et aussi plus susceptibles d'être victimes de violence à l'âge adulte (Jaffray, 2020; Simpson, 2018) que les personnes hétérosexuelles, des constatations qui sont appuyées par les données de l'ESEPP. Selon les résultats de l'enquête, plus de 6 femmes de minorité sexuelle sur 10 (63 %) ont dit qu'elles avaient été

agressées sexuellement durant leur enfance, une proportion beaucoup plus élevée que celle observée chez les femmes hétérosexuelles (40 %). De même, un peu moins de 6 femmes de minorité sexuelle sur 10 (58 %) ont dit avoir été agressées physiquement durant leur enfance, comparativement à près de 4 femmes hétérosexuelles sur 10 (37 %).

Parmi les femmes de minorité sexuelle qui avaient été agressées sexuellement ou physiquement par un adulte avant l'âge de 15 ans, la grande majorité (81 %) ont indiqué avoir subi à l'âge adulte de la violence psychologique, physique ou sexuelle de la part d'un partenaire intime⁸. En revanche, environ les deux tiers (66 %) des femmes hétérosexuelles qui avaient été victimes de violence physique ou sexuelle pendant l'enfance ont déclaré avoir été victimes de VPI à l'âge adulte (tableau 3).

Les femmes de minorité sexuelle ayant des antécédents de violence subie pendant l'enfance étaient aussi beaucoup plus susceptibles d'avoir été victimes de VPI au cours des 12 mois précédant l'enquête que les femmes hétérosexuelles. Parmi les femmes de minorité sexuelle qui avaient été victimes de violence pendant leur enfance, plus du quart (26 %) avaient subi de la VPI au cours de l'année précédente, comparativement à 17 % des femmes hétérosexuelles.

En plus du lien qui existe entre les expériences de violence subie au cours de l'enfance et les expériences futures de victimisation avec violence, la violence psychologique pendant l'enfance a également été associée à un risque accru de violence (Richards et autres, 2017). En particulier, il a été démontré que les pratiques parentales sévères — c'est-à-dire le fait d'avoir reçu des gifles ou des fessées, de se sentir non désiré ou non aimé, ou d'avoir été négligé ou d'avoir des besoins fondamentaux non satisfaits par les parents ou les tuteurs — augmentent la probabilité d'être victime de VPI, quel que soit le genre (Cotter, 2021a). Chez les femmes de minorité sexuelle, celles qui avaient subi ces types de comportements durant l'enfance étaient beaucoup plus susceptibles que les femmes hétérosexuelles ayant subi ces expériences d'être victimes de VPI, tant au cours de leur vie (72 % par rapport à 53 %) que durant les 12 mois précédant l'enquête (22 % par rapport à 14 %) (tableau 3).

Parmi les femmes de minorité sexuelle qui ont été témoins de violence psychologique ou de violence physique entre parents ou tuteurs pendant leur enfance, environ 3 sur 4 (75 %) avaient également été victimes de VPI au cours de leur vie. La prévalence était plus faible chez les femmes hétérosexuelles qui avaient été témoins de violence, 64 % ayant subi de la VPI. De même, parmi les femmes de minorité sexuelle qui ont été témoins de violence pendant leur enfance, près de 1 sur 5 (20 %) avait été victime de VPI au cours de l'année précédant l'enquête, comparativement à 16 % des femmes hétérosexuelles.

Encadré 2

Victimisation avec violence au cours de la vie

Bien que l'analyse dans le présent rapport porte sur la violence perpétrée par des partenaires intimes, une analyse approfondie des expériences de violence fondée sur le genre doit également comprendre les expériences de violence commises par des personnes autres que des partenaires intimes. Dans cette optique, le présent encadré porte sur toutes les formes de violence (agressions physiques et sexuelles) subies au cours de la vie et mesurées au moyen de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP), y compris la violence entre partenaires intimes et la violence qui se produit dans d'autres contextes en dehors des relations entre partenaires intimes.

Les deux tiers des femmes de minorité sexuelle ont été agressées physiquement ou sexuellement au cours de leur vie

Si l'on inclut la violence commise par des partenaires intimes et la violence perpétrée par des personnes autres que des partenaires intimes, les deux tiers (66 %) des femmes de minorité sexuelle au Canada ont déclaré avoir été agressées physiquement ou sexuellement au moins une fois depuis l'âge de 15 ans, comparativement à 45 % des femmes hétérosexuelles (tableau 4).

Il est important de comprendre les expériences de victimisation avec violence au cours de la vie lorsqu'il s'agit de comprendre la population touchée, d'élaborer des services et des programmes de prévention, et de prévoir les besoins en santé mentale et physique. Par conséquent, une mesure de la victimisation au cours de la vie a été identifiée comme une lacune statistique à combler dans l'élaboration de l'ESEPP⁹.

La différence de victimisation globale entre les femmes de minorité sexuelle et les femmes hétérosexuelles est attribuable aux expériences d'agression physique et sexuelle. Plus de la moitié (53 %) des femmes de minorité sexuelle ont déclaré avoir été agressées sexuellement depuis l'âge de 15 ans, tandis qu'il en était de même pour le tiers (33 %) des femmes hétérosexuelles. Les proportions de femmes de minorité sexuelle et de femmes hétérosexuelles qui ont été agressées physiquement depuis l'âge de 15 ans sont similaires à ce qui ressort des données relatives aux agressions sexuelles : plus de la moitié (57 %) des femmes de minorité sexuelle et un peu plus du tiers (34 %) des femmes hétérosexuelles ont déclaré avoir été agressées physiquement au moins une fois au cours de leur vie.

Encadré 2

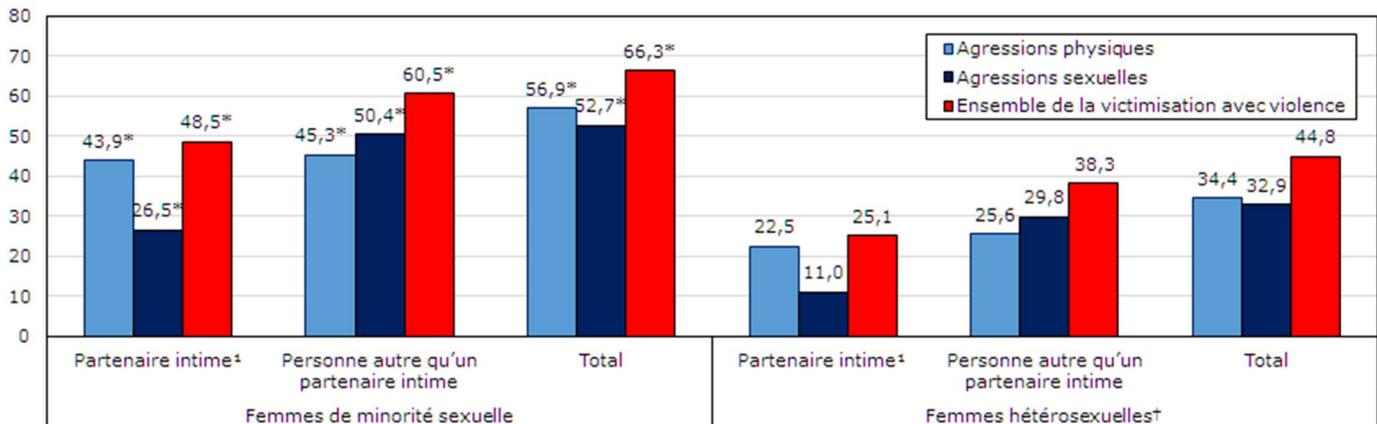
Victimisation avec violence au cours de la vie

Même lorsqu'elles étaient réparties entre les expériences de violence aux mains de partenaires intimes et d'autres personnes, les femmes de minorité sexuelle étaient beaucoup plus susceptibles d'avoir été agressées physiquement et sexuellement dans les deux cas. Une différence notable entre les femmes de minorité sexuelle et les femmes hétérosexuelles tient à leurs expériences d'agression sexuelle. Plus du quart (27 %) des femmes de minorité sexuelle et 1 femme hétérosexuelle sur 10 (11 %) au Canada ont déclaré avoir été agressées sexuellement par un partenaire intime au cours de leur vie, un écart de près de deux fois et demie (graphique 2).

Graphique 2

Agressions physiques et sexuelles commises contre les femmes de minorité sexuelle et les femmes hétérosexuelles depuis l'âge de 15 ans, selon le lien de l'auteur présumé avec celles-ci, Canada, 2018

pourcentage



* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

1. Comprend la violence commise par un conjoint marié, un conjoint de fait ou un partenaire amoureux (actuel ou ancien) ou une personne avec laquelle la victime entretenait un autre type de relation intime. Le calcul des pourcentages exclut les répondants qui ont déclaré n'avoir jamais été dans une relation avec un partenaire intime.

Note : Voir le tableau 4 pour connaître les intervalles de confiance pour chaque estimation.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Les femmes de minorité sexuelle sont près de trois fois plus susceptibles que les femmes hétérosexuelles d'avoir subi de la violence au cours de l'année précédant l'enquête

Lorsque l'on tient compte à la fois de la violence entre partenaires intimes (VPI) et de la violence commise par d'autres personnes, les femmes de minorité sexuelle étaient près de trois fois plus susceptibles que les femmes hétérosexuelles d'avoir été victimisées au cours des 12 mois précédant l'enquête (17 % par rapport à 6 %). Cet écart ne peut être attribuable à une forte proportion d'agressions physiques ou sexuelles, mais plutôt aux proportions plus élevées d'agressions physiques et sexuelles chez les femmes de minorité sexuelle.

Les femmes de minorité sexuelle (11 %) étaient plus de trois fois plus susceptibles d'avoir été agressées physiquement au cours des 12 mois précédents que les femmes hétérosexuelles (3 %). Conformément aux résultats concernant les agressions physiques, les femmes de minorité sexuelle étaient aussi trois fois plus susceptibles d'avoir été agressées sexuellement que les femmes hétérosexuelles (11 % par rapport à 3 %) (tableau 5).

Dans la plupart des régions, les femmes de minorité sexuelle sont plus susceptibles d'être victimes de violence physique ou sexuelle de la part d'un partenaire intime

Dans presque toutes les régions du Canada, les femmes de minorité sexuelle étaient plus susceptibles que les femmes hétérosexuelles d'avoir été agressées sexuellement ou physiquement par un partenaire intime depuis l'âge de 15 ans. Dans quatre des huit régions¹⁰ — les provinces de l'Atlantique¹¹ (57 %), le Québec (57 %), la Saskatchewan (58 %) et les territoires¹² (64 %) —, plus de la moitié des femmes de minorité sexuelle avaient été victimes de VPI. Dans toutes les régions du Canada, à l'exception du Manitoba, où les résultats étaient trop peu fiables pour être publiés, les femmes de minorité sexuelle étaient plus susceptibles d'être victimes de VPI que les femmes hétérosexuelles (tableau 6).

Lorsque l'on combine la violence entre partenaires intimes et la violence commise par d'autres personnes, on constate que les femmes de minorité sexuelle étaient beaucoup plus susceptibles d'être agressées dans toutes les régions, sauf au Manitoba, où la prévalence entre les femmes de minorité sexuelle et les femmes hétérosexuelles n'était pas statistiquement différente. Dans quatre régions, plus des deux tiers des femmes de minorité sexuelle ont déclaré avoir été agressées depuis l'âge de 15 ans, soit les territoires (79 %), l'Alberta (75 %), la Saskatchewan (71 %) et les provinces de l'Atlantique (69 %).

Description de l'enquête

En 2018, Statistique Canada a mené le premier cycle de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP). Cette enquête a pour objet de recueillir des renseignements sur les expériences vécues par les Canadiens en public, au travail, en ligne et dans leurs relations intimes.

La population cible de l'ESEPP est composée des Canadiens de 15 ans et plus résidant dans les provinces et les territoires. Les personnes vivant en établissement ne sont pas incluses. Cela signifie que les résultats de l'enquête pourraient ne pas tenir compte des expériences de violence aux mains d'un partenaire intime des personnes vivant dans un refuge, un établissement ou un autre type de logement collectif. Une fois qu'un ménage était joint, une personne de 15 ans et plus était sélectionnée au hasard pour participer à l'enquête.

Dans les provinces, la collecte des données s'est déroulée d'avril à décembre 2018. Les réponses ont été obtenues au moyen d'un questionnaire à remplir soi-même en ligne ou d'un questionnaire administré par un intervieweur au téléphone. Les répondants ont été en mesure de répondre dans la langue officielle de leur choix. La taille de l'échantillon dans les 10 provinces s'établissait à 43 296 répondants. Le taux de réponse dans les provinces s'établissait à 43,1 %.

Dans les territoires, la collecte des données s'est déroulée de juillet à décembre 2018. Les réponses ont été obtenues au moyen d'un questionnaire à remplir soi-même en ligne ou d'un questionnaire administré par un intervieweur au téléphone. Les répondants ont été en mesure de répondre dans la langue officielle de leur choix. La taille de l'échantillon dans les trois territoires s'établissait à 2 597 répondants. Le taux de réponse dans les territoires s'établissait à 73,2 %.

Parmi les non-répondants figuraient les personnes qui ont refusé de participer à l'enquête, celles qui ne pouvaient pas être jointes et celles qui ne parlaient ni le français ni l'anglais. Les chiffres des répondants de l'échantillon ont été pondérés afin que leurs réponses représentent la population canadienne de 15 ans et plus ne vivant pas en établissement.

Limites des données

Comme c'est le cas pour toutes les enquêtes auprès des ménages, les données comportent certaines limites. Les résultats reposent sur un échantillon et sont donc sujets à des erreurs d'échantillonnage. Des résultats légèrement différents auraient pu être obtenus si la population entière avait participé à l'enquête.

En ce qui a trait à la qualité des estimations, les limites inférieure et supérieure des intervalles de confiance sont présentées. Les intervalles de confiance doivent être interprétés de la façon suivante : si l'enquête devait être répétée à de nombreuses reprises, 95 % du temps (ou 19 fois sur 20), l'intervalle de confiance couvrirait la valeur de la population réelle.

Références

ANDERSEN, Judith P., Christopher ZOU et John BLOSNIICH. 2015. « Multiple early victimization experiences as a pathway to explain physical health disparities among sexual minority and heterosexual individuals », *Social Science and Medicine*, vol. 133, p. 111 à 119.

BENNICE, Jennifer A., et autres. 2003. « The relative effect of intimate partner physical and sexual violence on post-traumatic stress disorder symptomology », *Violence and Victims*, vol. 18, n° 1.

BREIDING, Matthew J., Jieru CHEN et Michele C. BLACK. 2014. *Intimate Partner Violence in the United States — 2010*, National Center for Injury Prevention and Control, Centers for Disease Control and Prevention.

BROWN, Taylor N.T., et Jody L. HERMAN. 2015. « Intimate partner violence and sexual abuse among LGBT people: a review of existing research », *The Williams Institute*.

BURCYCKA, Marta. 2016. « Tendances en matière de violence conjugale autodéclarée au Canada, 2014 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

BURKE, Leslie K., et Diane R. FOLLINGSTAD. 1999. « Violence in lesbian and gay relationships: Theory, prevalence, and correlational factors », *Clinical Psychology Review*, vol. 19, p. 487 à 512.

CAMPBELL, Jacquelyn C. 2002. « Health consequences of intimate partner violence », *The Lancet*, vol. 359, n° 9314, p. 1331 à 1336.

COTTER, Adam. 2021a. « Violence entre partenaires intimes au Canada, 2018 : un aperçu », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

COTTER, Adam. 2021b. « Violence entre partenaires intimes au Canada, 2018 : expériences des femmes appartenant à une minorité visible », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

- COTTER, Adam, et Laura SAVAGE. 2019. « La violence fondée sur le sexe et les comportements sexuels non désirés au Canada, 2018 : Premiers résultats découlant de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- GILL, Carmen, et Mary ASPINALL. 2020. « Comprendre le contrôle coercitif dans le contexte de la violence entre partenaires intimes au Canada : Comment traiter la question par l'entremise du système de justice pénale? », présenté au Bureau de l'ombudsman fédéral des victimes d'actes criminels, ministère de la Justice du Canada (site consulté le 2 décembre 2020).
- HEIDINGER, Loanna. 2021. « La violence entre partenaires intimes : expériences des femmes des Premières Nations, métisses et inuites au Canada, 2018 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- JAFFRAY, Brianna. 2021. « Violence entre partenaires intimes : expériences des hommes de minorité sexuelle au Canada, 2018 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- JAFFRAY, Brianna. 2020. « Les expériences de victimisation avec violence et de comportements sexuels non désirés vécues par les personnes gaies, lesbiennes, bisexuelles et d'une autre minorité sexuelle, et les personnes transgenres au Canada, 2018 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- JOHNSON, Michael P., et Janel M. LEONE. 2005. « The differential effects of intimate terrorism and situational couple violence: Findings from the National Violence Against Women Survey », *Journal of Family Issues*, vol. 26, n° 3, p. 322 à 349.
- KARAKURT, Gunnur, Douglas SMITH et Jason WHITING. 2014. « Impact of intimate partner violence on women's mental health », *Journal of Family Violence*, vol. 29, n° 7, p. 693 à 702.
- MCLAUGHLIN, Erin M., et Patricia D. ROZEE. 2001. « Knowledge about heterosexual versus lesbian battering among lesbians », *Women and Therapy*, vol. 23, n° 3, p. 39 à 58.
- ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE. 2017. « Principaux repères : La violence à l'encontre des femmes » (site consulté le 10 janvier 2021).
- PETERSON, Cora, et autres. 2018. « Lifetime economic burden of intimate partner violence among U.S. adults », *American Journal of Preventative Medicine*, vol. 55, n° 4, p. 433 à 444.
- PERREAULT, Samuel. 2020a. « La violence fondée sur le sexe : les agressions sexuelles et les agressions physiques dans les territoires du Canada, 2018 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- PERREAULT, Samuel. 2020b. « La violence fondée sur le sexe : les agressions sexuelles et les agressions physiques dans les territoires du Canada, 2018 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- PERREAULT, Samuel. 2015. « La victimisation criminelle au Canada, 2014 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- RICHARDS, Tara N., Marie Skubak TILLYER et Emily M. WRIGHT. 2017. « Intimate partner violence and the overlap of perpetration and victimization: Considering the influence of physical, sexual, and emotional abuse in childhood », *Criminology and Criminal Justice Faculty Publications*, vol. 46.
- SAVAGE, Laura. 2021a. « Violence entre partenaires intimes : expériences des femmes ayant une incapacité au Canada, 2018 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- SAVAGE, Laura. 2021b. « Violence entre partenaires intimes : expériences des jeunes femmes au Canada, 2018 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- SIMPSON, Laura. 2018. « La victimisation avec violence chez les lesbiennes, gais et bisexuels au Canada, 2014 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- STEIN, Murray B., et Colleen KENNEDY. 2001. « Major depressive and post-traumatic stress disorder comorbidity in female victims of intimate partner violence », *Journal of Affective Disorders*, vol. 66, n° 2 et 3, p. 133 à 138.
- WALTERS, Mikel L., Jieru CHEN et Matthew J. BREIDING. 2013. « *The National Intimate Partner and Sexual Violence Survey (NISVS): 2010 Findings on Victimization by Sexual Orientation* », National Center for Injury Prevention and Control, Centers for Disease Control and Prevention.
- WATHEN C. Nadine, et autres. 2016. « Trajectories for women who disclose intimate partner violence in health care settings: The key role of abuse severity », *International Journal of Public Health*, vol. 61, p. 873 à 882.
- WHITTON, Sarah W., et autres. 2016. « A longitudinal study of ipv victimization among sexual minority youth », *Journal of Interpersonal Violence*, vol. 34, n° 5, p. 912 à 945.
- WUEST, Judith, et autres. 2009. « Abuse-related injury and symptoms of posttraumatic stress disorder as mechanisms of chronic pain in survivors of intimate partner violence », *Pain Medicine*, vol. 10, n° 4, p. 739 à 747.

Notes

1. Bien que d'autres termes, tels que « personnes survivantes », puissent être employés pour désigner les personnes qui ont été victimes de violence entre partenaires intimes, le terme « victimes » est utilisé aux fins d'uniformité terminologique avec les autres rapports de Statistique Canada.
2. Les expériences de violence entre partenaires intimes chez les hommes de minorité sexuelle sont également examinées dans Jaffray (2021) .
3. Dans la présente analyse, les personnes qui ont dit être de genre féminin, y compris les femmes transgenres, ont été dénombrées comme des femmes. Toutefois, celles qui ont dit avoir un genre non binaire ou un genre autre que féminin ont été exclues de l'analyse.
4. Les estimations pour les femmes dont l'orientation sexuelle n'est pas classée ailleurs ne sont pas présentées de façon indépendante dans ce rapport en raison de la taille de l'échantillon. Toutefois, leurs expériences sont incluses dans les mesures globales des femmes de minorité sexuelle au Canada.
5. Le genre de l'auteur ou des auteurs présumés des incidents de violence entre partenaires intimes survenus au cours de la vie n'a pas été recueilli dans le cadre de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.
6. Pour obtenir d'autres données de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés, voir « La violence fondée sur le sexe : les comportements sexuels non désirés dans les territoires du Canada, 2018 » (Perreault, 2020a), « La violence fondée sur le sexe : les agressions sexuelles et les agressions physiques dans les territoires du Canada, 2018 » (Perreault, 2020b), « Les expériences de victimisation avec violence et de comportements sexuels non désirés vécues par les personnes gaies, lesbiennes, bisexuelles et d'une autre minorité sexuelle, et les personnes transgenres au Canada, 2018 » (Jaffray, 2020) et « La violence fondée sur le sexe et les comportements sexuels non désirés au Canada, 2018 : Premiers résultats découlant de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés » (Cotter et Savage, 2019).
7. Dans le présent rapport, les termes « au cours de la vie » et « depuis l'âge de 15 ans » sont utilisés de façon interchangeable.
8. Depuis l'âge de 15 ans.
9. Avant l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés, les données les plus récentes sur la victimisation au cours de la vie provenaient de l'Enquête sur la violence envers les femmes (EVEF) de 1993. L'EVEF sondait les femmes de 18 ans et plus et se limitait à poser des questions sur les expériences de violence commises par les hommes. Elle ne permettait pas non plus de recueillir de données sur l'orientation sexuelle.
10. Les huit régions présentées au tableau 6 sont une combinaison de régions géographiques et de provinces ou de territoires. Certaines provinces et certains territoires ont été combinés pour faciliter la déclaration en raison de la petite taille de l'échantillon, en particulier les provinces de l'Atlantique et les territoires.
11. Les provinces de l'Atlantique comprennent Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick. Elles ont été combinées dans ce feuillet d'information pour faciliter l'analyse de petits échantillons qui autrement seraient trop peu fiables pour être publiés de façon indépendante.
12. Les territoires comprennent le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut. Ils ont été combinés dans ce feuillet d'information pour faciliter l'analyse de petits échantillons qui autrement seraient trop peu fiables pour être publiés de façon indépendante.

Tableaux de données détaillés

Tableau 1
Violence entre partenaires intimes depuis l'âge de 15 ans et au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon le type de violence entre partenaires intimes et l'orientation sexuelle de la victime, Canada, 2018

Type de violence entre partenaires intimes	Femmes de minorité sexuelle						Femmes hétérosexuelles [†]					
	En a fait l'objet depuis l'âge de 15 ans ¹			En a fait l'objet au cours des 12 mois précédents ²			En a fait l'objet depuis l'âge de 15 ans ¹			En a fait l'objet au cours des 12 mois précédents ²		
	intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %		
	%	de	à	%	de	à	%	de	à	%	de	à
Violence psychologique ou exploitation financière												
A été jaloux(se) et ne voulait pas que vous parliez à d'autres hommes ou femmes	49,7*	43,3	56,1	12,2*	8,5	17,2	28,9	27,9	29,9	5,2	4,5	5,9
A blessé ou a menacé de blesser vos animaux de compagnie	8,6*	5,8	12,5	F	F	F	4,2	3,8	4,6	0,4	0,3	0,6
Exigeait de savoir avec qui et où vous étiez en tout temps	33,6*	28,1	39,6	9,0*	5,8	13,8	18,7	17,9	19,6	3,1	2,6	3,7
Vous a rabaisé ou vous a dit des mots blessants	51,5*	45,0	58,0	16,9*	12,5	22,5	30,8	29,8	31,8	8,2	7,5	9,0
Vous a forcé à lui donner de l'argent ou des biens	17,1*	13,1	22,0	2,9	1,1	7,1	6,0	5,5	6,5	0,5	0,4	0,7
Vous a traité de personne dérangée, stupide ou bonne à rien ³	45,7*	39,4	52,1	10,6	7,2	15,4	26,5	25,6	27,4	6,9	6,2	7,6
A essayé de convaincre votre famille, vos enfants ou vos amis que vous étiez folle/fou ou de les monter contre vous ³	18,9*	14,9	23,7	4,3	2,2	8,1	9,6	9,0	10,3	1,8	1,4	2,2
Vous a suivi ou a rôdé près de votre domicile ou de votre lieu de travail ³	21,0*	16,7	26,1	3,5	1,5	7,9	11,8	11,1	12,5	0,8	0,6	1,1
Vous a empêché d'avoir des contacts avec vos amis ou les membres de votre famille ³	21,6*	17,2	26,8	4,9*	2,6	9,2	10,2	9,6	10,9	1,0	0,8	1,3
Vous a harcelé au téléphone, par message texte, par courriel ou au moyen des médias sociaux ³	28,6*	23,5	34,4	8,9*	5,7	13,6	13,1	12,3	13,8	2,5	2,0	3,0
Vous a empêché de travailler ou privé d'argent ou de ressources financières ³	10,3*	7,2	14,4	F	F	F	5,0	4,6	5,4	0,4	0,3	0,6
Vous a confiné ou enfermé dans une pièce ou un autre espace ³	9,5*	6,5	13,8	F	F	F	3,3	2,9	3,7	0,3	0,1	0,6
A endommagé ou a détruit vos biens ou votre propriété	24,3*	19,4	29,8	2,1	1,1	4,1	11,7	11,0	12,4	1,2	0,9	1,4
Vous a fait des commentaires au sujet de vos expériences sexuelles passées ou de vos comportements sexuels de manière à vous intimider, vous humilier ou vous faire sentir inférieur	35,4*	29,8	41,4	8,6*	5,6	12,9	13,8	13,1	14,6	2,9	2,4	3,5
A révélé ou a menacé de révéler votre orientation sexuelle ou votre relation à certaines personnes alors que vous ne vouliez pas que celles-ci soient mises au courant de votre sexualité ou orientation sexuelle ⁴	10,8	7,8	14,9	F	F	F	F	F	F	F	F	F
A rejeté sur vous la faute de ses comportements violents ou abusifs ^{3, 5}	58,5*	51,1	65,4	9,9	6,2	15,5	46,1	44,2	47,9	9,0	7,8	10,4
Total	65,1*	58,1	71,5	19,4*	15,0	24,7	42,4	41,3	43,4	11,7	10,9	12,6
Violence physique												
Vous a bousculé, poussé, agrippé ou projeté au sol ³	30,8*	25,6	36,6	4,1*	2,3	7,1	16,8	16,1	17,6	1,5	1,2	1,8
Vous a donné un coup de poing ou un coup de pied, mordu ou frappé au moyen d'un objet ³	22,3*	17,9	27,4	2,3	1,1	4,9	10,9	10,3	11,6	0,7	0,5	1,0
A menacé de vous blesser ou de vous tuer, ou de blesser ou tuer l'un de vos proches ³	16,5*	12,5	21,3	F	F	F	6,9	6,4	7,5	0,5	0,3	0,8
A tenté de vous étrangler ³	16,5*	12,5	21,6	2,6*	1,1	6,0	6,2	5,7	6,7	0,4	0,3	0,6
A utilisé ou menacé d'utiliser un couteau, un fusil ou une autre arme pour vous blesser ³	8,1*	5,4	12,0	F	F	F	3,8	3,5	4,2	0,2	0,1	0,3
A menacé de vous frapper avec le poing ou tout autre objet qui aurait pu vous blesser	22,8*	18,3	28,0	2,5	1,2	5,2	11,5	10,9	12,2	1,0	0,8	1,3
Vous a lancé un objet qui aurait pu vous blesser	24,6*	19,8	30,1	2,3	1,1	4,9	10,4	9,7	11,0	0,8	0,6	1,1
Vous a giflé	24,7*	19,8	30,5	3,1*	1,5	6,5	11,0	10,3	11,7	0,7	0,5	1,0
Vous a battu	11,7*	8,3	16,2	F	F	F	5,8	5,3	6,3	0,2	0,1	0,4
Total	43,9*	37,7	50,4	6,7*	4,2	10,4	22,5	21,6	23,4	2,3	1,9	2,7

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 1 — fin

Violence entre partenaires intimes depuis l'âge de 15 ans et au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon le type de violence entre partenaires intimes et l'orientation sexuelle de la victime, Canada, 2018

Type de violence entre partenaires intimes	Femmes de minorité sexuelle						Femmes hétérosexuelles†					
	En a fait l'objet depuis l'âge de 15 ans ¹			En a fait l'objet au cours des 12 mois précédents ²			En a fait l'objet depuis l'âge de 15 ans ¹			En a fait l'objet au cours des 12 mois précédents ²		
	intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %		
	%	de	à	%	de	à	%	de	à	%	de	à
Violence sexuelle												
Vous a obligé à vous livrer à des actes sexuels contre votre gré ³	23,5*	19,0	28,8	4,4*	2,6	7,5	7,9	7,4	8,5	0,7	0,5	0,9
Vous a obligé ou a tenté de vous obliger à avoir une relation sexuelle ³	21,4*	17,0	26,5	2,6*	1,4	4,8	9,4	8,8	10,1	0,9	0,7	1,3
Total	26,5*	21,7	32,0	4,1*	2,4	6,8	11,0	10,4	11,7	1,0	0,8	1,4
Total de la violence entre partenaires intimes	66,8*	59,9	73,1	19,6*	15,1	25,0	43,8	42,7	44,8	11,9	11,1	12,8

F trop peu fiable pour être publié

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

1. Représente le pourcentage de tous les répondants, à l'exception de ceux qui ont déclaré n'avoir jamais été dans une relation avec un partenaire intime.

2. Représente le pourcentage de tous les répondants, à l'exception de ceux qui ont déclaré n'avoir jamais été dans une relation avec un partenaire intime et de ceux qui ont déclaré n'avoir eu aucun contact avec un partenaire intime actuel ou ancien au cours des 12 mois précédents.

3. Il s'agit d'une question tirée du Composite Abuse Scale — revised short form (CASr-SF).

4. Cette question a été posée uniquement aux répondants qui ne se sont pas identifiés comme hétérosexuels.

5. Cette question a été posée uniquement aux répondants qui ont répondu « oui » à au moins une question du CASr-SF. Par conséquent, le calcul des pourcentages ne comprend pas tous les répondants.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Tableau 2
Violence entre partenaires intimes depuis l'âge de 15 ans et au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon l'orientation sexuelle de la victime, Canada, 2018

Violence entre partenaires intimes ¹	Femmes de minorité sexuelle			Femmes gaies ou lesbiennes			Femmes bisexuelles			Femmes hétérosexuelles [†]		
	%	intervalle de confiance de 95 %		%	intervalle de confiance de 95 %		%	intervalle de confiance de 95 %		%	intervalle de confiance de 95 %	
		de	à		de	à		de	à		de	à
Depuis l'âge de 15 ans												
Violence psychologique ou exploitation financière	65,1*	58,1	71,5	58,4*	49,3	67,0	67,1*	56,8	76,0	42,4	41,3	43,4
Violence physique	43,9*	37,7	50,4	34,5*	26,2	43,9	47,8*	39,2	56,6	22,5	21,6	23,4
Violence sexuelle	26,5*	21,7	32,0	12,5	8,3	18,4	33,9*	26,7	42,0	11,0	10,4	11,7
Total de la violence physique ou sexuelle	48,5*	42,1	55,1	36,9*	28,5	46,1	53,3*	44,0	62,3	25,1	24,2	26,1
Total de tous les types de violence	66,8*	59,9	73,1	61,1*	52,2	69,4	68,4*	58,1	77,3	43,8	42,7	44,8
Au cours des 12 mois précédents												
Violence psychologique ou exploitation financière	19,4*	15,0	24,7	13,9	8,2	22,7	20,9*	15,3	27,9	11,7	10,9	12,6
Violence physique	6,7*	4,2	10,4	F	F	F	6,0*	3,4	10,2	2,3	1,9	2,7
Violence sexuelle	4,1*	2,4	6,8	F	F	F	6,3*	3,7	10,5	1,0	0,8	1,4
Total de la violence physique ou sexuelle	8,6*	5,8	12,6	F	F	F	9,0*	5,7	14,0	2,9	2,5	3,4
Total de tous les types de violence	19,6*	15,1	25,0	13,9	8,2	22,7	21,3*	15,6	28,3	11,9	11,1	12,8

F trop peu fiable pour être publié

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p < 0,05)

† catégorie de référence

1. Comprend la violence commise par un conjoint marié, un conjoint de fait ou un partenaire amoureux (actuel ou ancien) ou une personne avec laquelle la victime entretenait un autre type de relation intime. Le calcul des pourcentages exclut les répondants qui ont déclaré n'avoir jamais été dans une relation avec un partenaire intime et, pour les 12 mois précédents, de ceux qui ont déclaré n'avoir eu aucun contact avec un partenaire intime actuel ou ancien au cours des 12 mois précédents. Voir le tableau 1 pour consulter la liste des éléments compris dans chaque catégorie.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Tableau 3**Violence entre partenaires intimes depuis l'âge de 15 ans et au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon certaines caractéristiques et l'orientation sexuelle de la victime, Canada, 2018**

Certaines caractéristiques	Violence entre partenaires intimes depuis l'âge de 15 ans						Violence entre partenaires intimes au cours des 12 mois précédents					
	Femmes de minorité sexuelle			Femmes hétérosexuelles			Femmes de minorité sexuelle			Femmes hétérosexuelles		
	intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %		
	% ¹	de	à	% ¹	de	à	% ¹	de	à	% ¹	de	à
Groupe d'âge												
15 à 24 ans [†]	61	47	74	55	49	62	26	17	38	30	24	36
25 à 34 ans	72 ^{**}	56	84	53	50	56	16	9	26	14 [*]	12	16
35 à 44 ans	79 ^{**}	63	89	48 [*]	46	51	28 ^{**}	17	43	12 [*]	11	14
45 à 54 ans	73 ^{**}	59	83	48	46	51	F	F	F	10 [*]	9	12
55 à 64 ans	56 ^{**}	42	70	41 [*]	39	43	F	F	F	9 [*]	7	10
65 ans et plus	F	F	F	29	27	31	F	F	F	5 [*]	4	6
Identité autochtone (Premières Nations, Métis ou Inuit)												
Autochtone	F	F	F	59 [*]	54	64	F	F	F	16	12	21
Personne non autochtone [†]	66 ^{**}	58	72	43	42	44	19 ^{**}	14	24	12	11	13
Groupe ethnoculturel												
Groupe désigné comme minorité visible	F	F	F	29 [*]	27	32	F	F	F	9 [*]	7	11
Groupe non désigné comme minorité visible ^{2,†}	69 ^{**}	63	76	47	46	48	20 ^{**}	15	25	13	12	14
Statut d'immigrant												
Personne immigrante [†]	56 ^{**}	37	74	30	28	32	F	F	F	9	8	11
Personne non immigrante	69 ^{**}	62	75	48 [*]	47	49	18 ^{**}	14	24	13 [*]	12	14
Incapacité												
Personne ayant une incapacité [†]	71 ^{**}	60	79	54	53	56	18	13	25	16	15	18
Personne n'ayant aucune incapacité	60 ^{**}	52	69	37 [*]	36	38	21 ^{**}	14	31	9 [*]	8	10
Violence physique ou sexuelle subie avant l'âge de 15 ans												
Jamais [†]	55 ^{**}	45	64	35	34	36	14	9	21	10	9	11
Au moins une fois	81 ^{***}	72	88	66 [*]	64	68	26 ^{***}	19	34	17 [*]	16	19
Pratiques parentales sévères												
Jamais [†]	45 ^{**}	31	60	25	24	27	8	4	15	8	7	9
Au moins une fois	72 ^{***}	64	79	53 [*]	52	55	22 ^{***}	17	28	14 [*]	13	15
Occupé un emploi au cours des 12 mois précédents												
Oui [†]	67 ^{**}	59	74	49	47	50	21 ^{**}	16	27	14	13	15
Non	64 ^{**}	54	74	35 [*]	33	36	14	8	24	8 [*]	7	9
Plus haut grade obtenu												
Niveau inférieur aux études secondaires [†]	F	F	F	34	31	37	F	F	F	12	8	16
Diplôme d'études secondaires	64 ^{**}	50	75	43 [*]	41	45	24 ^{**}	15	36	13	11	16
Diplôme d'études collégiales ou d'une école de métiers	78 ^{**}	70	85	47 [*]	45	49	22 ^{**}	13	34	11	10	13
Diplôme universitaire	61 ^{**}	48	72	44 [*]	42	46	13	8	20	12	11	13
Groupe de revenu du ménage³												
Moins de 20 000 \$ [†]	F	F	F	57	52	62	F	F	F	14	11	19
20 000 \$ à 59 999 \$	65 ^{**}	54	75	43 [*]	41	45	20	13	29	12	10	14
60 000 \$ à 99 999 \$	72 ^{**}	59	82	43 [*]	41	45	27 ^{**}	16	43	10	9	12
100 000 \$ à 149 999 \$	60 ^{**}	46	73	43 [*]	40	45	12	7	22	12	11	14
150 000 \$ ou plus	F	F	F	43 [*]	41	46	F	F	F	13	11	15
Lieu de résidence												
Milieu rural [†]	F	F	F	45	42	47	F	F	F	12	10	14
Milieu urbain	68 ^{**}	61	74	43	42	45	22 ^{**}	16	28	12	11	13

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 3 — fin

Violence entre partenaires intimes depuis l'âge de 15 ans et au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon certaines caractéristiques et l'orientation sexuelle de la victime, Canada, 2018

Certaines caractéristiques	Violence entre partenaires intimes depuis l'âge de 15 ans						Violence entre partenaires intimes au cours des 12 mois précédents					
	Femmes de minorité sexuelle			Femmes hétérosexuelles			Femmes de minorité sexuelle			Femmes hétérosexuelles		
	intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %		
	% ¹	de	à	% ¹	de	à	% ¹	de	à	% ¹	de	à
État matrimonial												
Marié ou vivant en union libre [†]	67**	58	74	38	36	39	14	9	21	10	9	11
Séparé ou divorcé	F	F	F	68*	65	70	F	F	F	19*	16	23
Veuf	F	F	F	27*	24	29	F	F	F	7	3	15
Célibataire, jamais marié	65	53	76	62*	59	65	22	15	31	19*	16	22

F trop peu fiable pour être publié

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence seulement ($p < 0,05$)** valeur significativement différente de l'estimation pour les femmes hétérosexuelles seulement ($p < 0,05$)*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$) et de l'estimation pour les femmes hétérosexuelles ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

1. Le calcul des pourcentages exclut les répondants qui ont déclaré n'avoir jamais été dans une relation avec un partenaire intime et, pour les 12 mois précédents, de ceux qui ont déclaré n'avoir eu aucun contact avec un partenaire intime actuel ou ancien au cours des 12 mois précédents.

2. La population n'appartenant pas à une minorité visible comprend les Blancs d'origine unique, les Autochtones d'origine unique, de même que les Blancs/Latino-Américains et les Blancs/Arabes-Asiatiques occidentaux d'origines multiples, conformément à la définition du recensement.

3. Représente le revenu du ménage avant impôt et provient de sources multiples. Pour 84 % des répondants, les données sur le revenu ont été obtenues à partir d'un couplage réussi avec les dossiers fiscaux. Pour 15 % des répondants, le couplage avec les dossiers fiscaux n'a pas réussi ou les répondants n'ont pas consenti au couplage avec d'autres sources; les données sur le revenu de ces répondants sont imputées. Dans les territoires (moins de 1 % de l'échantillon total), on a demandé aux répondants de déclarer eux-mêmes leur revenu personnel et familial ou de fournir une fourchette dans laquelle leur revenu avant impôt avait diminué.

Note : La violence entre partenaires intimes comprend la violence psychologique, la violence physique et la violence sexuelle. Voir le tableau 1 pour obtenir la liste complète des comportements inclus.**Source** : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Tableau 4
Agressions physiques et sexuelles commises par des partenaires intimes et par d'autres personnes depuis l'âge de 15 ans, selon l'orientation sexuelle de la victime, Canada, 2018

Type de victimisation exercée par l'auteur présumé depuis l'âge de 15 ans	Femmes de minorité sexuelle			Femmes gaies ou lesbiennes			Femmes bisexuelles			Femmes hétérosexuelles†		
	%	intervalle de confiance de 95 %		%	intervalle de confiance de 95 %		%	intervalle de confiance de 95 %		%	intervalle de confiance de 95 %	
		de	à		de	à		de	à		de	à
Violence de la part de partenaires intimes depuis l'âge de 15 ans¹												
Agressions physiques	43,9*	37,7	50,4	34,5*	26,2	43,9	47,8*	39,2	56,6	22,5	21,6	23,4
Agressions sexuelles	26,5*	21,7	32,0	12,5	8,3	18,4	33,9*	26,7	42,0	11,0	10,4	11,7
Total	48,5*	42,1	55,1	36,9*	28,5	46,1	53,3*	44,0	62,3	25,1	24,2	26,1
Violence de la part d'autres personnes depuis l'âge de 15 ans												
Agressions physiques	45,3*	39,5	51,2	46,3*	37,6	55,3	46,2*	38,4	54,3	25,6	24,6	26,6
Agressions sexuelles	50,4*	44,4	56,4	39,4*	31,2	48,2	55,4*	47,0	63,5	29,8	28,8	30,7
Total	60,5*	54,3	66,3	55,6*	46,8	64,1	63,1*	54,5	71,0	38,3	37,2	39,3
Total de la violence subie depuis l'âge de 15 ans												
Agressions physiques	56,9*	50,7	63,0	54,4*	45,5	63,0	59,0*	50,2	67,3	34,4	33,4	35,5
Agressions sexuelles	52,7*	46,6	58,7	40,3	32,1	49,1	58,6*	50,0	66,7	32,9	31,9	33,9
Total	66,3*	59,9	72,2	61,4*	52,4	69,7	69,7*	60,5	77,6	44,8	43,8	45,9

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p < 0,05)

† catégorie de référence

1. Comprend la violence commise par un conjoint marié, un conjoint de fait ou un partenaire amoureux (actuel ou ancien) ou une personne avec laquelle la victime entretenait un autre type de relation intime. Le calcul des pourcentages exclut les répondants qui ont déclaré n'avoir jamais été dans une relation avec un partenaire intime.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Tableau 5
Agressions physiques et sexuelles commises par des partenaires intimes et par d'autres personnes au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon l'orientation sexuelle de la victime, Canada, 2018

Type de victimisation exercée par l'auteur présumé au cours des 12 mois précédents	Femmes de minorité sexuelle			Femmes hétérosexuelles†		
	pourcentage	intervalle de confiance de 95 %		pourcentage	intervalle de confiance de 95 %	
		de	à		de	à
Violence de la part de partenaires intimes au cours des 12 mois précédents¹						
Agressions physiques	6,7*	4,2	10,4	2,3	1,9	2,7
Agressions sexuelles	4,1*	2,4	6,8	1,0	0,8	1,4
Total	8,6*	5,8	12,6	2,9	2,5	3,4
Violence de la part d'autres personnes au cours des 12 mois précédents						
Agressions physiques	6,7*	4,2	10,4	1,9	1,5	2,3
Agressions sexuelles	8,8*	6,0	12,5	2,7	2,3	3,2
Total	12,4*	9,2	16,5	4,1	3,6	4,7
Total de la violence au cours des 12 mois précédents						
Agressions physiques	11,1*	7,9	15,3	3,3	2,9	3,8
Agressions sexuelles	10,7*	7,7	14,7	3,3	2,9	3,8
Total	16,6*	12,9	21,1	5,8	5,2	6,5

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p < 0,05)

† catégorie de référence

1. Comprend la violence commise par un conjoint marié, un conjoint de fait ou un partenaire amoureux (actuel ou ancien) ou une personne avec laquelle la victime entretenait un autre type de relation intime. Le calcul des pourcentages exclut les répondants qui ont déclaré n'avoir jamais été dans une relation avec un partenaire intime et de ceux qui ont déclaré n'avoir eu aucun contact avec un partenaire intime actuel ou ancien au cours des 12 mois précédents.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Tableau 6
Agressions physiques et sexuelles commises par des partenaires intimes et par d'autres personnes depuis l'âge de 15 ans, selon l'orientation sexuelle de la victime et la province ou le territoire, 2018

Région, province ou territoire	Agressions physiques et sexuelles commises par des partenaires intimes ¹						Agressions physiques et sexuelles commises par d'autres personnes						Total des agressions physiques et sexuelles					
	Femmes de minorité sexuelle			Femmes hétérosexuelles [†]			Femmes de minorité sexuelle			Femmes hétérosexuelles [†]			Femmes de minorité sexuelle			Femmes hétérosexuelles [†]		
	intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %		
	%	de	à	%	de	à	%	de	à	%	de	à	%	de	à	%	de	à
Provinces de l'Atlantique ²	57,4*	46,6	67,6	27,3	25,6	29,0	63,2*	52,6	72,7	38,0	36,2	39,8	69,0*	58,4	77,9	45,2	43,3	47,1
Québec	56,9*	43,6	69,3	20,7	19,1	22,4	51,5*	38,4	64,3	31,5	29,6	33,4	61,3*	47,0	73,8	38,5	36,5	40,5
Ontario	43,8*	31,9	56,5	24,0	22,2	25,8	59,0*	46,1	70,8	38,6	36,5	40,7	66,3*	52,7	77,7	44,9	42,8	47,0
Manitoba	F	F	F	28,3	25,7	31,2	58,4*	41,8	73,2	40,9	38,1	43,7	61,7	44,7	76,2	46,8	43,9	49,7
Saskatchewan	57,6*	40,4	73,1	29,0	26,8	31,2	65,7*	48,1	79,8	37,6	35,4	40,0	70,8*	52,6	84,2	45,6	43,2	48,0
Alberta	45,4*	31,8	59,6	29,8	27,3	32,3	71,3*	58,0	81,7	43,4	40,8	46,1	75,1*	61,5	85,1	49,9	47,2	52,6
Colombie-Britannique	48,0*	35,3	61,1	29,3	27,0	31,6	62,4*	49,0	74,1	44,0	41,7	46,4	63,3*	49,9	75,0	50,0	47,6	52,5
Territoires ³	64,4*	48,9	77,4	42,2	38,9	45,5	70,3*	55,2	81,9	52,0	48,4	55,7	79,0*	65,5	88,2	61,2	57,7	64,7
Canada	48,5*	42,1	55,1	25,1	24,2	26,1	60,5*	54,3	66,3	38,3	37,2	39,3	66,3*	59,9	72,2	44,8	43,8	45,9

F trop peu fiable pour être publié

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

1. Comprend la violence commise par un conjoint marié, un conjoint de fait ou un partenaire amoureux (actuel ou ancien) ou une personne avec laquelle la victime entretenait un autre type de relation intime.

Le calcul des pourcentages exclut les répondants qui ont déclaré n'avoir jamais été dans une relation avec un partenaire intime.

2. Comprend Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick.

3. Comprend le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut.

Note : La province ou le territoire désigne la province ou le territoire de résidence du répondant au moment de l'enquête et ne correspond pas nécessairement au lieu où la victimisation est survenue.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.